



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Maison de la Fraternité
10, rue du Lavoir
83 340 Le Cannet-des-Maures
ccas@lecannetdesmaures.com

Plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels

Demande d'inscription – Registre confidentiel

L'inscription vise les personnes domiciliées au Cannet-des-Maures fragilisées par l'âge et/ou un handicap et permet d'apporter conseils et assistance en cas d'événements climatiques exceptionnels.

L'inscription peut être demandée par la personne elle-même mais aussi par un proche en complétant ce document et en le retournant à l'adresse indiquée ci-contre ou bien en téléphonant au **04.94.50.08.21**

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE A INSCRIRE

NOM Prénom

Date de naissance : Adresse :

..... 83 340 LE CANNET DES MAURES

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Qualité au titre de laquelle est demandée l'inscription :

65 ans et plus Reconnu(e) inapte au travail Bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Bénéficiaire de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) Bénéficiaire d'une pension d'invalidité

Situation familiale : seul(e) marié(e) ou en couple Autre situation (précisez) :

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

NOM - Prénom Téléphone

NOM - Prénom Téléphone

Précisions complémentaires (intervenant à domicile, médecin traitant, périodes d'absence dans l'été, etc.) :

.....
.....
.....

PERSONNE A L'ORIGINE DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

(à ne compléter que si l'inscription est demandée par un proche)

NOM Prénom

Adresse :

..... Téléphone :

Lien avec la personne à inscrire : famille (précisez le lien de parenté) :

ami voisin autre, précisez :

Date de la demande : Signature du demandeur :

L'inscription est facultative. Les informations confidentielles collectées ont pour seul objet le Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental et sont destinés exclusivement à l'usage du CCAS du Cannet-des-Maures et éventuellement aux organismes habilités par le du Préfet du Var, sur sa demande expresse. Les personnes inscrites ont un droit d'accès aux informations nominatives les concernant et peuvent à tout moment demander leur rectification ou à être radiées du registre en contactant le responsable du traitement, le CCAS du Cannet-des-Maures (coordonnées en entête).